



### REGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACHETEUR / POUVOIR ADJUDICATEUR:

# Syndicat Mixte d'Électricité de la Guadeloupe (Sy.MEG)

Accord-cadre mixte pour l'acquisition de matériels, d'infrastructures, de logiciels et de prestations informatiques, réseaux, sécurité, et de logiciels métiers d'études de réseaux électriques, de GMAO, de gestion de patrimoine mobilier, immobilier et d'inventaire

Date et heure limites de remise des offres : le vendredi 17 mai 2024 à 12h00

Syndicat Mixte d'Électricité de la Guadeloupe Impasse Guy CORNELY ZAC de Houelbourg Jarry 97122 BAIE-MAHAULT

L'ESSENTIEL DE LA PROCEDURE			
COMMENTED IN COMMENTS IN COMME	Objet	Accord-cadre mixte pour l'acquisition de matériels, d'infrastructures, de logiciels et de prestations informatiques, réseaux, sécurité, et de logiciels métiers d'études de réseaux électriques, de GMAO, de gestion de patrimoine mobilier, immobilier et d'inventaire	
$\Rightarrow$	Mode de passation	Appel d'offres ouvert	
	Type de contrat	Accord-cadre	
00	Nombre de lots	7	
X	Délai de validité des offres	180 jours	
)	Forme de groupement	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire	
- -  	Variantes	Sans	
111	PSE	Sans	
0.	Clauses sociales	Avec	
	Clauses environnementales	Avec	
	Durée / Délai	Défini par lot	
¢	Reconduction	Avec	
20	Négociation	Sans	

# Table des matières

1.	Obj	et et étendue de la consultation
	1.1.	Objet
	1.2.	Mode de passation
	1.3.	Type et forme de contrat
	1.4.	Décomposition de la consultation
2.	Con	ditions de la consultation5
	2.1.	Montants 5
	2.2.	Délai de validité des offres5
	2.3.	Forme juridique du groupement5
	2.4.	Variantes6
3.	Con	ditions relatives au contrat 6
	3.1.	Durée d'exécution 6
	3.2.	Délai d'exécution6
	3.3.	Modalités essentielles de financement et de paiement 6
	3.4.	Confidentialité et mesures de sécurité
4.	Con	tenu du dossier de consultation7
	4.1.	Modifications
	4.2.	Contenu du dossier de consultation
5.	Prés	entation des candidatures et des offres7
	5.1.	Documents à produire
	5.2.	Variantes
6.	Con	ditions d'envoi et de remise des plis12
7.	Exar	nen des candidatures et des offres14
	7.1.	Sélection des candidatures
	7.2.	Sélection des offres
	7.3.	Suite à donner à la consultation
8.	Rens	seignements complémentaires19
	8.1.	Adresses supplémentaires et points de contact
	8.2	Procédures de recours

### 1. Objet et étendue de la consultation

### 1.1. Objet

La présente consultation concerne la fourniture de matériels, d'infrastructures, de logiciels et de prestations informatiques, réseaux, sécurité et de logiciels métiers d'études et de réseaux électriques, de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur, de gestion de patrimoine mobilier, immobilier et d'inventaire.

L'accord cadre sera exécuté en partie par des marchés subséquents qui donneront lieu à des remises en concurrence qui surviendront lors de nouveaux besoins et par bons de commande.

Lieu(x) d'éxécution:

Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe Impasse Guy CORNELY, ZAC de Houelbourg, Jarry 97122 Baie-Mahault, Guadeloupe

### 1.2. Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

### 1.3. Type et forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-10 (article R.2162-6 exclu) du Code de la commande publique.

Certains lots de la consultation feront l'objet de marchés subséquents qui seront conclus au fur et à mesure des besoins.

Les marchés subséquents selon exécutés comme des marchés ordinaires, par bons de commande ou autres. Les modalités seront fournies lors de l'invitation à soumissionner

Pour les lots concernés par les marchés subséquents, il sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques et à un minimum de 2 opérateurs.

### 1.4. Décomposition de la consultation

Les prestations sont réparties en 7 lots :

Numéro Lot	Référence	Description du lot	Mode d'exécution
1	2024302120101	Postes de travail, tablettes, Serveurs, Stockage, Réseaux, Sécurité, accessoires informatiques et prestations associées	Marchés subséquents

2	2024302120102	Licences de logiciels bureautiques et techniques	Marchés subséquents
3	2024302120103	Infogérance, sauvegardes et solutions de protection	Bons de commande
4	2024302120104	Prestations de Cybersécurité et Gouvernance SI	Bons de commande
5	2024302120105	Logiciel de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO)	Bons de commande
6	2024302120106	Logiciels d'études de réseaux électriques et tablettes mobiles	Bons de commande
7	2024302120107	Logiciel de gestion de parc mobilier, immobilier et d'inventaire	Bons de commande

Les candidats ont la possibilité de soumettre une offre pour tous les lots.

## 2. Conditions de la consultation

### 2.1. Montants

Le marché est conclu sans montant minimum mais avec les montants maximums suivants :

Numéro Lot	Montants maxima (HT)
1	451 000 €
2	65 000 €
3	220 000 €
4	85 000 €
5	80 000 €
6	205 000 €
7	30 000 €

Les montants correspondent aux coûts pour toute la durée de l'accord-cadre, reconduction(s) comprise(s).

### 2.2. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### 2.3. Forme juridique du groupement

Le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accordcadre.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

#### 2.4. Variantes

Aucune variante n'est autorisée pour la conclusion de l'accord cadre. Il sera toutefois possible d'ouvrir à variantes lors de la remise en concurrence au moment de la remise en concurrence à chaque subséquent.

### 3. Conditions relatives au contrat

### 3.1. Durée d'exécution

Le tableau ci-dessous présente les durées d'exécution de chaque lot de l'accord-cadre :

Numéro Lot	Référence	Durée d'exécution	Reconduction
1	2024302120101	3 ans	1 an
2	2024302120102	3 ans	1 an
3	2024302120103	2 ans	Deux périodes d'un an
4	2024302120104	2 ans	Deux périodes d'un an
5	2024302120105	3 ans	1 an
6	2024302120106	3 ans	1 an
7	2024302120107	3 ans	1 an

Les reconductions s'effectueront de manière expresse deux mois avant la date anniversaire.

### 3.2. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations sera fixé par les marchés subséquents ou par bon de commande.

### 3.3. Modalités essentielles de financement et de paiement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

### 3.4. Confidentialité et mesures de sécurité

Les candidats doivent respecter l'obligation de confidentialité et les mesures particulières de sécurité prévues pour l'exécution des prestations.

L'attention des candidats est particulièrement attirée sur les dispositions du Cahier des Clauses Techniques Particulières qui énoncent les formalités à accomplir et les consignes à respecter du fait de ces obligations de confidentialité et de sécurité.

### 4. Contenu du dossier de consultation

La procédure d'attribution est celle de l'appel d'offres ouvert qui aboutira à la conclusion d'un accord- cadre mixte.

#### 4.1. Modifications

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### 4.2. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est exclusivement disponible sur le site « eguadeloupe.com » sous la référence citée en en-tête du document et composé des pièces suivantes :

### Pour les lots n°1 et 2:

Pièce	Fichier
Règlement de consultation « RC »	PDF
Acte d'engagement « AE » par lot	WORD
Cahier des Clauses Administratives Particulières « CCAP »	PDF
Cahier des Clauses Techniques Particulières « CCTP »	PDF

### Pour les lots n°3 à 7:

Pièce	Fichier
Règlement de consultation « RC »	PDF
Acte d'engagement « AE » par lot	WORD
BPU	EXCEL
Cahier des Clauses Administratives Particulières « CCAP »	PDF
Cahier des Clauses Techniques Particulières « CCTP »	PDF

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique et électronique n'est autorisée.

### 5. Présentation des candidatures et des offres

Les candidats doivent remettre une offre correspondant aux attentes du Sy.MEG telles que formulées dans le dossier de consultation.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

### 5.1. Documents à produire

#### • Au titre de candidature :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Extrait KBIS de moins de 3 mois	Non

Renseignements concernant la régularité fiscale et sociale de l'entreprise :

Libellés	Signature
Attestation fiscale	Non
Attestation sociale	Non

Renseignements concernant la couverture de l'entreprise en cas de dommages :

Libellés	Signature
Attestation de responsabilité civile professionnelle	Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du	Non
personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	
Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années,	Non
indiquant la date et le destinataire.	

Pour présenter leur candidature, les candidats doivent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat). Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr.

En cas de sous-traitance, le candidat doit utiliser le formulaire DC4.

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Au titre de l'offre pour chaque lot, le candidat présentera :

### Pour tous les lots :

Pièce	Format de fichier
Acte d'engagement « AE », complété et signé	.docx ou .pdf
Tout élément de présentation de son offre que le candidat trouvera judicieux de présenter afin de permettre au mieux d'analyser les solutions et/ou prestations proposées conformément aux critères de jugement énoncés ci-après	.pdf

### En sus, il fournira,

### ➤ Pour le lot n°1 :

Pièce	Fichier
Mémoire technique qui contiendra les éléments suivants :	.pdf
<ul> <li>la présentation des solutions proposées</li> </ul>	
<ul> <li>la méthode proposée par le candidat pour livrer les solutions et réaliser la prestation,</li> </ul>	
<ul> <li>les compétences et l'organisation du candidat pour assurer le support technique des solutions,</li> </ul>	
<ul><li>les moyens utilisés (humains, techniques, etc.),</li></ul>	
<ul> <li>les expériences et CV des personnes affectées à la mission,</li> </ul>	
<ul> <li>les éléments proposés par le candidat relatif au volet développement durable et social,</li> </ul>	
<ul> <li>le cas échéant, tout autre élément répondant au besoin de l'acheteur défini dans le CCTP</li> </ul>	
Les documentations ou fiches techniques des solutions (langue française)	.pdf

### ➤ Pour le lot n°2 :

Pièce	可在在数据的APRING (APRING APRING A	Fichier
Mémo	ire technique qui contiendra les éléments suivants :	.pdf
	la méthode proposée par le candidat pour livrer les solutions,	
	les compétences et l'organisation du candidat pour assurer le support	
	technique des solutions,	
-	les éléments proposés par le candidat relatif au volet développement	
	durable et social,	
•	le cas échéant, tout autre élément répondant au besoin de l'acheteur	
	défini dans le CCTP	

### ➤ Pour le lot n°3 :

Pièce	Fichier
Mémoire technique qui contiendra les éléments suivants :	.pdf
la présentation des solutions et services proposés	

<ul> <li>la méthode proposée par le candidat pour fournir et mettre en œuvre les solutions ainsi que pour réaliser les missions,</li> </ul>	
i es suluturis autsi que qual teausel les illissibils.	
<ul> <li>le processus de gestion d'incidents, de demandes et de problèmes</li> </ul>	-
<ul> <li>la présentation de l'outil de ticketing</li> </ul>	
<ul> <li>les compétences et l'organisation du candidat pour garantir</li> </ul>	
l'infogérance et les services proposés,	
les moyens utilisés (humains, techniques, etc.),	
<ul> <li>les expériences et CV des personnes affectées à la mission,</li> </ul>	
les éléments proposés par le candidat relatif au volet développement	
durable et social,	
<ul> <li>le cas échéant, tout autre élément répondant au besoin de l'acheteur</li> </ul>	
défini dans le CCTP	
Des exemples de livrables :	.pdf
<ul> <li>Dossiers d'architecture, d'exploitation</li> </ul>	
<ul><li>Plan de sauvegarde</li></ul>	
Rapport d'activités d'infogérance	
Compte-rendu de comité de pilotage	
Les documentations ou fiches techniques des solutions (langue française)	.pdf
BPU complété	.xls

### ➤ Pour le lot n°4:

Pièce	我们还有这种种的。""可以是我们是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个	Fichier
Mémo	ire technique qui contiendra les éléments suivants :	.pdf
	la présentation des services proposés	
	la méthode proposée par le candidat pour réaliser les missions,	
	les compétences et l'organisation du candidat pour réaliser les	2
	prestations de conseil,	
	les moyens utilisés (humains, techniques, etc.),	
	les expériences et CV des personnes affectées à la mission,	
•	les éléments proposés par le candidat relatif au volet développement	
	durable et impact sociétal,	
-	le cas échéant, tout autre élément répondant au besoin de l'acheteur	
	défini dans le CCTP	
Des ex	emples de livrables :	.pdf
	Rapport d'audit	
	Plan de sécurisation	
	Rapport d'exercice de gestion de crise	
	Compte-rendu de comité de pilotage	
BPU co	omplété	.xls

### ➤Pour les lots n°5:

Pièce	Fichier
Mémoire technique qui contiendra les éléments suivants :	.pdf
<ul> <li>la présentation du logiciel et des fonctionnalités,</li> </ul>	

<ul> <li>la présentation des prestations associées,</li> <li>la méthode proposée par le candidat pour mettre en œuvre le logiciel,</li> <li>le planning d'exécution,</li> <li>les compétences et l'organisation du candidat pour réaliser les prestations,</li> <li>les moyens utilisés (humains, techniques, etc.),</li> <li>les éléments proposés par le candidat relatif au volet développement durable et social,</li> <li>le cas échéant, tout autre élément répondant au besoin de l'achetour.</li> </ul>	,
<ul> <li>le cas échéant, tout autre élément répondant au besoin de l'acheteur défini dans le CCTP</li> </ul>	
Les documentations ou fiches techniques des solutions (langue française)	.pdf
BPU complété	.xls

### > Pour les lots n°6 et 7:

Pièce	Fichier
Mémoire technique qui contiendra les éléments suivants :	.pdf
<ul> <li>la présentation du (ou des) logiciel(s) et des fonctionnalités,</li> </ul>	
<ul> <li>la présentation des matériels,</li> </ul>	
<ul> <li>la présentation des prestations,</li> </ul>	
<ul> <li>la méthode proposée par le candidat pour mettre en œuvre les logiciels et les matériels,</li> </ul>	
le planning d'exécution,	1
<ul> <li>les compétences et l'organisation du candidat pour réaliser les prestations,</li> </ul>	
<ul><li>les moyens utilisés (humains, techniques, etc.),</li></ul>	
<ul> <li>les éléments proposés par le candidat relatif au volet développement durable et social,</li> </ul>	
<ul> <li>le cas échéant, tout autre élément répondant au besoin de l'acheteur défini dans le CCTP</li> </ul>	
Les documentations ou fiches techniques des solutions (langue française)	.pdf
BPU complété	.xls

### Nota bene:

- Le candidat doit impérativement remettre les documents demandés à minima par le Sy.MEG. Il est également libre de communiquer tout document complémentaire qu'il jugera utile à la bonne appréhension du projet par l'acheteur.
- Des précisions, clarifications, perfectionnements ou compléments pourront être demandés aux candidats sur leur offre. Ces demandes ne pourront avoir pour effet de modifier les aspects essentiels de leur offre.

5.2. **Variantes** 

Aucune variante n'est autorisée pour la conclusion de l'accord cadre. Il sera toutefois possible

d'ouvrir à variantes lors de la remise en concurrence dans le cadre du lot n°1.

6. Conditions d'envoi et de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres

indiquées sur la page de garde du présent document.

La transmission des documents se fait exclusivement par voie électronique est effectuée sur

adjudicateur, à l'adresse URL d'acheteur pouvoir suivante : profil

https://eguadeloupe.com.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la

candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT-04:00) Caracas. Le

pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites

de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur. Il doit par conséquent contenir

l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée

dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et

l'identification de la procédure concernée.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse figurant en page de garde.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant,

les fichiers devront être transmis dans les formats suivants : ZIP, PDF, WORD, EXCEL.

L'organisation et le nommage des fichiers attendus par le pouvoir adjudicateur est le suivant : Les candidats déposant une offre veilleront à utiliser une norme de nommage des documents

simple sans trop de caractères (par exemple AE à la place d'Acte d'Engagement) et de ne pas

utiliser de caractères spéciaux.

L'acheteur préconise fortement la signature des documents visés à l'article "Suite à donner à la consultation" par le biais d'un certificat de signature électronique au format XAdES, CAdES

ou PAdES.

12

La signature électronique du pli ne vaut pas signature des documents qu'il contient.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS). Toutefois, les certificats de signature de type RGS demeurent valables jusqu'à leur expiration.

Le certificat de signature qualifié est délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement eIDAS. Une liste de prestataires est disponible sur le site de l'ANSSI (https://www.ssi.gouv.fr/). Il peut aussi être délivré par une autorité de certification, française ou étrangère. Le candidat devra alors démontrer son équivalence au règlement eIDAS.

Le candidat qui utilise un autre outil de signature que celui du profil d'acheteur, ou un certificat délivré par une autre autorité de certification, doit transmettre gratuitement le mode d'emploi permettant la vérification de la validité de la signature.

La signature électronique du contrat par l'attributaire est exigée dans le cadre de cette consultation.

Toutefois, en cas d'impossibilité pour l'attributaire de signer avec un certificat de signature électronique de type eIDAS (comme décrit ci-dessus), ce dernier pourra remettre les documents de l'offre signés par courrier avec une signature manuscrite.

Pour signer électroniquement, le candidat peut utiliser l'un des trois formats de signature autorisés par la réglementation (XAdES, CAdES ou PAdES). Le pouvoir adjudicateur préconise toutefois l'utilisation d'une signature électronique au format pAdES.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais...).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires

diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

Pensez à anticiper votre dépôt plusieurs heures avant l'heure limite

### 7. Examen des candidatures et des offres

### 7.1. Sélection des candidatures

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

### 7.2. Sélection des offres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont définis et pondérés de la manière suivante :

### ➤ Pour le lot n°1

Critère	es	Pondération	
Valeur	Valeur technique		
	Caractéristiques techniques des solutions		
	Qualité technique des prestations		
	Méthodologie utilisée	75.0	
	Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose		
	pour réaliser les marchés		
	Compétences techniques		
Délai			
	Délai d'exécution de la commande	20.0	
Environnement et social			
	Protection de l'environnement	5.0	
	Pratiques sociales		

### ➤ Pour le lot n° 2

Critèr	es de la companya de	Pondération
Valeu	r technique	60.0
=	Méthodologie utilisée pour la livraison des logiciels	Ť
•	Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les marchés	
	Compétences techniques du support	
Délai		40.0
•	Délai d'exécution de la commande	

### Pour le lot n°3

Critèr		Pondération	
Prix d	es prestations	45.0	
Valeu	Valeur technique		
	Caractéristiques techniques des solutions		
•	Qualité technique des prestations	2	
-	Processus d'exécution des prestations		
	Méthodologie utilisée	50.0	
	Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les missions		
ш	Compétences techniques		
Enviro	nnement et social		
	Protection de l'environnement	5.0	
=	Pratiques sociales		

### Pour le lot n°4

Critères		Pondération
Prix des prestations		45.0
Valeur technique		
•	Qualité technique des prestations	
	Processus d'exécution des prestations	
	Méthodologie utilisée	50.0
•	Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose	
	pour réaliser les missions	
	Compétences	
Environnement et social		
	Protection de l'environnement	5.0
	Pratiques sociales	

### Pour le lot n°5

Critères	Pondération	
Prix des prestations	30.0	
Valeur technique		
<ul> <li>Caractéristiques fonctionnelles du logiciel</li> </ul>		
<ul> <li>Caractéristiques techniques du logiciel</li> </ul>		
<ul> <li>Qualité technique des prestations</li> </ul>	40.0	
<ul> <li>Processus d'exécution des prestations</li> </ul>	40.0	
<ul> <li>Méthodologie utilisée</li> </ul>		
<ul> <li>Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose</li> </ul>		
pour réaliser les missions		
Délai		
<ul> <li>Délai d'exécution des prestations associées (installation, support</li> </ul>	25.0	
technique, assistance, formation)		
Environnement et social		
<ul> <li>Protection de l'environnement</li> </ul>	5.0	
<ul><li>Pratiques sociales</li></ul>		

### Pour les lots n°6 et 7

Tour les locs in occy			
Critère		Pondération	
Prix des prestations		30.0	
Valeur technique			
•	Caractéristiques fonctionnelles du logiciel		
•	Caractéristiques techniques du (ou des) logiciel(s) et des matériels		
•	Qualité technique des prestations		
•	Durée de garantie des matériels	40.0	
	Processus d'exécution des prestations		
•	Méthodologie utilisée		
	Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose		
	pour réaliser les missions		
Délai			
	Délai de livraison des matériels	25.0	
	Délai d'exécution des prestations associées (installation, support	, 23.0	
	technique, assistance, formation)		
Environnement et social			
	Protection de l'environnement	5.0	
-	Pratiques sociales		

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

Dans le cas où deux candidats ou plus obtiendraient une note exæquo au terme de l'analyse, celui qui disposera de la meilleure note sur le critère prépondérant sera retenu.

### 7.2.1. Prix des prestations

Les offres seront classées par ordre croissant.

L'opérateur économique ayant remis l'offre la moins disante se verra attribuer le nombre de points maximum (NPM). La note attribuée à chacun des autres opérateurs économiques sera égale à :

### NOTE = NPM x (offre moins disante / offre de l'opérateur économique)

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans les documents du marché, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

### 7.2.2. Le critère technique

#### Lot n°1

- Caractéristiques techniques des solutions (25 points)
- Qualité technique des prestations (25 points)
- Méthodologie utilisée (10 points)
- Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les marchés (10 points)
- Compétences techniques (5 points)

### Lot n°2

- Méthodologie utilisée pour la livraison des logiciels (25 points)
- Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les marchés (15 points)
- Compétences techniques du support (20 points)

#### Lot n°3

- Caractéristiques techniques des solutions (5 points)
- Qualité technique des prestations (10 points)
- Processus d'exécution des prestations (5 points)
- Méthodologie utilisée (5 points)
- Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les missions (10 points)
- Compétences techniques (15 points)

### Lot n°4

- Qualité technique des prestations (15 points)
- Processus d'exécution des prestations (5 points)
- Méthodologie utilisée (5 points)
- Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les missions (5 points)
- Compétences (20 points)

#### Lot n°5

- Caractéristiques fonctionnelles du logiciel (15 points)
- Caractéristiques techniques du logiciel (5 points)
- Qualité technique des prestations (5 points)
- Processus d'exécution des prestations (5 points)
- Méthodologie utilisée (5 points)
- Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les missions (5 points)

#### Lots n°6 et 7

- Caractéristiques fonctionnelles du logiciel (15 points)
- Caractéristiques techniques du (ou des) logiciel(s) et des matériels et garantie (5 points)
- Qualité technique des prestations (5 points)
- Processus d'exécution des prestations (5 points)
- Méthodologie utilisée (5 points)
- Descriptif des moyens humains et matériels que le candidat dispose pour réaliser les missions (5 points)

#### 7.2.3. Le critère Délai

#### Lot n°1

Délai d'exécution de la commande (20 points)

#### Lot n°2

Délai d'exécution de la commande (40 points)

#### Lot n°5

 Délai d'exécution des prestations associées (installation, support technique, assistance, formation (25 points)

#### Lot n°6 et 7

- Délai de livraison des matériels (15 points)
- Délai d'exécution des prestations associées (installation, support technique, assistance, formation) (10 points)

#### 7.2.4. Le critère Environnement et Social

Protection de l'environnement, protection de l'impact sociétal (5 points)

### 7.2.5. Grille d'analyse

Une grille d'analyse des critères sera appliquée pour l'analyse des valeurs techniques, délai, environnement/social et se compose comme suit :

 Absence : Absence des éléments d'appréciation en rapport avec le critère, 0% de la note du sous- critère.

 Offre très insuffisante : Offre qui présente des lacunes techniques et/ou des nonqualités et/ou des incohérences, et/ou une mauvaise compréhension du besoin, 20% de la note du sous-critère.

- Offre insuffisante : Offre présentant des imprécisions et/ou des généralités, 40% de la note du sous-critère.
- Offre moyenne: Offre acceptable dans son ensemble avec une ou plusieurs réserves, ou répondant partiellement aux attentes, 60% du sous-critère.
- Offre satisfaisante : Offre complète, détaillée, claire et adaptée ou offre avec réserve(s) mineure(s) sans incidence sur la qualité, 80% du sous-critère.
- Offre très satisfaisante: Offre précise, très détaillée, qui présente une très bonne analyse du besoin. Elle est parfaitement adaptée aux exigences du cahier des charges, 100% de la note du sous- critère.

### 7.3. Suite à donner à la consultation

Le ou les candidats attributaires d'un accord-cadre seront donc retenus à titre provisoire en attendant la production des certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique, qui seront à nouveau demandés lors de l'attribution du marché. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

### 8. Renseignements complémentaires

### 8.1. Adresses supplémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : https://eguadeloupe.com

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis.

#### 8.2. Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal administratif de Basse Terre

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

 Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal administratif de Basse Terre 34, chemin des Bougainvilliers Cité Guillard 97100 BASSE-TERRE

Téléphone : 05 90 38 49 00 Télécopie : 05 90 81 96 70

Fait à BAIE MAHAULT

Signé le vendredi 12 avril 2024 Président DULAC Daniel

